



UNION DES RETRAITÉS PARIS-ILE-DE-FRANCE

Immeuble LOIRE (BC 201.01) 6 place Oscar Nimeyer 94800 VILLEJUIF

TEL 01 42 95 20 04 – 01 42 95 21 20

urcl-parisidf@orange.fr - www.urcl-paris-idf.org

APPEL de COTISATION 2025 aux retardataires

Lors de l'Assemblée Générale 2024, la cotisation pour l'année 2025 est restée fixée à :

20 Euros pour les adhérents individuels

30 Euros pour les couples

30 euros pour les bienfaiteurs individuels

50 Euros pour les couples bienfaiteurs

A noter que les cotisations des membres bienfaiteurs doivent impérativement être réglées par voie de prélèvement.

Nous rappelons qu'il s'agit là d'un montant minimum. Il vous est loisible de majorer cette somme, à la hauteur de vos moyens et de vos attentes.

En mai dernier, nous avons procédé à **un nombre très élevé de rappels de cotisations**. Cette situation, outre la charge de travail qu'elle représente, déstabilise notre trésorerie qui enregistre les plus importantes dépenses en début d'année.

Afin d'éviter ces retards ou ces oublis de règlement nous vous invitons à utiliser **le prélèvement en compte** dont vous trouverez en annexe les modalités.

Nous vous serions reconnaissants, si vous ne l'avez déjà fait, de bien vouloir régler le montant de votre **cotisation 2025 dès réception de ce rappel**. Vous pouvez désormais opter pour le moyen de paiement le plus commode pour vous : prélèvement en compte (voir modalités en annexe), ou carte bancaire (voir modalités **STRIPE** ci-dessous), ou virement.

Avec nos remerciements anticipés.

Pour le Conseil d'Administration
La Trésorière
Bernadette Renault Varache

Pour régler votre cotisation par carte bancaire sécurisée (via **STRIPE**) accédez à vos données personnelles en cliquant sur le lien « Espace Personnel » au-dessus du Bandeau URCL de notre site Web (adresse dans l'en-tête de la note).

Ensuite, complétez la zone utilisateur avec vos nom et prénom en **lettres majuscules** et votre mot de passe (qui est votre numéro d'adhérent ⁽¹⁾), puis dans votre « Panier » à la ligne « Paiement » cliquez sur « Payer en Ligne » et suivre les instructions.

⁽¹⁾ Ce numéro qui figure sur votre carte d'adhérent, peut vous être fourni par mail ou en téléphonant à l'URCL (01.42.95.21.20).

Cet avis ne concerne pas ceux de nos adhérents qui auraient déjà réglé leur cotisation 2025, ni ceux qui ont déjà opté pour le prélèvement.



BULLETIN À RETOURNER AVEC VOTRE COTISATION

à l'Union des Retraités du Crédit Lyonnais – 6 place Oscar Niemeyer (BC 201.01) 94800 VILLEJUIF

Nom, prénom

Adresse.....

Téléphone portable.....

Adresse courriel.....@.....

autorisation de prélèvement + (RIB joint)

Je règle par carte bancaire (via STRIPE)

virement de € au compte cotisations*

* RIB à utiliser : IBAN FR69 3000 2050 0200 0007 0078 T18 - BIC CRLYFRPP

